Élections européennes

9 juin 2024



Défendre les enfants

Dossier de presse





Défendre les enfants

Dossier de presse

Élections européennes 2024

9 juin 2024

Défendre les enfants

annonce sa participation aux élections, portant haut ses engagements pour la protection des droits des enfants

Plus d'informations, nous contacter :

Courriel: contact@defendre-les-enfants.eu
Gaël COSTE-MEUNIER 06.13.55.19.55 (Tête de liste)
Morgane VINCENDET 06.61.68.20.12 (Communication)

Françoise LEPRINCE 06.61.94.11.46 (Présidente Mamies Papis Chagrin)



Site: <u>www.defendre-les-enfants.e</u>u

Groupe: facebook.com/groups/defendrelesenfants/
Tiktok: tiktok.com/@droitsduparentdelenfant
LinkedIn: linkedin.com/mycompany/defendre-les-enfants

X: <u>twitter.com/DefendreEnfants</u>

Instagram : <u>instagram.com/defendre_les_enfants/</u>
Youtube : <u>youtube.com/@Defendre-les-enfants2024</u>

www.defendre-les-enfants.eu #européennes2024 #DDPE2024



Défendre les enfants

Malgré les discours politiques qui appellent unanimement au respect des **droits des enfants**, la réalité témoigne souvent d'un écart entre les paroles et les actes.

En tant qu'associations engagées dans le soutien et l'assistance aux victimes, enfants, mères et pères, nous sommes confrontés aux conséquences dévastatrices d'un système judiciaire sous-financé et souvent inadapté aux besoins spécifiques de l'enfance.

Face à cette réalité préoccupante, nous avons pris la décision de présenter une liste aux **élections européennes**.

Notre objectif est de porter au niveau européen l'ensemble des problématiques que nous avons identifiées sur le terrain. Nous aspirons à mettre en lumière les lacunes actuelles dans la **protection** des droits des enfants et à œuvrer pour des solutions concrètes et efficaces, qui garantissent un avenir plus sûr et plus respectueux pour tous les enfants européens.

Notre **engagement** politique découle de notre expérience quotidienne auprès des enfants et de leurs familles. Nous sommes convaincus que notre présence sur la scène européenne peut contribuer à faire avancer les politiques et les initiatives qui placeront véritablement les droits de l'enfant au cœur des préoccupations européennes.

En présentant cette liste aux élections européennes, nous lançons un appel à l'action collective et à la mobilisation citoyenne en faveur d'une Europe qui protège et défend les droits fondamentaux de chaque enfant, sans exception.



Gaël COSTE-MEUNIERTête de Liste Défendre les enfants



www.defendre-les-enfants.eu #européennes2024 #DDPE2024

Plus d'informations, nous contacter :

Courriel **contact@defendre-les-enfants.eu**Gaël COSTE-MEUNIER 06.13.55.19.55 (Tête de liste)

Morgane VINCENDET 06.61.68.20.12 (Communication)



Tout le monde est concerné!

France (1):

Union européenne :

68 Millions d'habitants

448,4 Millions d'habitants

14.3 Millions de mineurs

94 Millions de mineurs

4 Millions d'enfants de parents séparés

0,3 Million en protection de l'enfance

61% des parents sont affectés

soit 30% des enfants!

Avec les grands parents, les oncles et tantes, les cousins-cousines, les unions recomposées, cela représente toute la population!

1 - Sources INSEE 2023

https://www.insee.fr/fr/statistiques/6687000#figure6_radio1 http://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681

Parce que ça ne fonctionne pas!

Une institution harcelée pour des problématiques génériques et souvent automatisables, qu'elle n'est pas en capacité de traiter (2) :

160 698 demandes post séparations en 2020

pour seulement 135 631 décisions

Des moyennes d'attente inacceptables avec des dommages collatéraux insupportables :

Concernant un enfant mineur :

8,3 mois

Peut monter à 4 ans dans les juridictions les plus embouteillées!

Cour d'Appel:

14,1 mois

Droit des grands-parents ou d'autres personnes :

17,8 mois

 Des principes de précaution qui entraînent une sur-réaction du système (3):

310 000 enfants placés

pour un budget de 9.15 milliards d'Euros

et des résultats lamentables

2 - https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2023-04/PARTIE-1_Annuaire_ministere-justice_2020_16x24.pdf 3 - https://www.onpe.gouv.fr/chiffres-cles-en-protection-lenfance

Nous ne sommes pas à la hauteur de l'enjeu!

- Mal se séparer, c'est risquer de perdre ses enfants et de finir en faillite personnelle.
- Justice, services sociaux, familles : des tarifs à 4 chiffres non déduits des déclarations de revenus pour des prestataires imposés.
- Un bilan désastreux indigne d'un pays « civilisé » avec des parents et des enfants qui se suicident.
- Signaler un incident concernant son enfant, c'est s'exposer à son enlèvement par les services sociaux.
- Une protection de l'enfance qui nuit aux mineurs et produit des jeunes majeurs en échec scolaire finissant majoritairement SDF.

Des institutions poussiéreuses :

- Une justice dysfonctionnelle.
- Un traitement papier obsolète.
- Une situation statistique illisible archaïque.
- Aucune coordination nationale ou européenne.

REJOIGNEZ-NOUS!

www.defendre-les-enfants.eu #européennes2024 #DDPE2024

Défendre les enfants





Plus d'informations, nous contacter :

Courriel contact@defendre-les-enfants.eu

Gaël COSTE-MEUNIER 06.13.55.19.55 (Tête de liste) 06.61.68.20.12 (Communication) Morgane VINCENDET

06.61.94.11.46 (Présidente Mamies Papis Chagrin) Françoise LEPRINCE

Extraits du Programme

Pour le respect de la C.I.D.E.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme est chargée de faire appliquer la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Plus généralement, nous défendons la mise en place à l'échelle européenne d'une réelle gestion des problématiques familiales.

Une justice inefficace et sous-financée

Temps d'attentes inacceptables, frais démesurés, manque de personnel... Nous défendons une part du budget de la justice supérieur à 0,30 % du budget de chaque État au minimum, sous la forme d'une directive européenne.

Une modernisation générale nécessaire

Nous défendons que les services publics de justice et de travail social effectuent leur transition numérique de la même manière que la Sécurité Sociale, la CAF et les Impôts ont su le faire. Les éléments administratifs doivent être accessibles en ligne pour les personnes concernées et l'administration doit privilégier les éléments digitaux. Tout ce qui peut être automatisé doit le devenir, afin de décharger les professionnels et leurs permettre de se consacrer aux dossiers ayant réellement de l'importance.

La réaffirmation des droits parentaux

Il est préférable d'aider et de soutenir les familles plutôt que de les décomposer et d'en gérer les conséquences. L'autorité parentale est établie « de fait » dès la naissance de l'enfant lorsque celui-ci est reconnu, et il est normal qu'un parent désirant transmettre ses valeurs à son enfant puisse le faire.

● 11,2 % de Résidences Alternées en France

La France est la mauvaise élève de la résidence alternée avec un taux de seulement 11,2 % de résidences alternées.

Une Protection de l'Enfance européanisée

Nous défendons la transparence des budgets alloués aux administrations de protection de l'enfance, avec la mise en place effective de contre-pouvoirs et un contrôle pertinent des associations chargées de missions de services publics. La mise en place d'un portail numérique pour le suivi des informations de l'enfant, et la protection de celui-ci des agressions physiques, sexuelles, psychologiques et des contenus pour adultes sur Internet. Renforcer la formation des professionnels et leur impartialité.

Le programme complet :



defendre-les-enfants.eu/europeennes-2024/notre-programme

Plus d'informations, nous contacter :

Courriel contact@defendre-les-enfants.eu

Gaël COSTE-MEUNIER 06.13.55.19.55 (Tête de liste)
Morgane VINCENDET 06.61.68.20.12 (Communication)

Les placements

Dans une Europe et une France qui vont mal, grandit l'exigence d'en finir avec les politiques d'austérité appliquées à la défense de droits fondamentaux.

Chaque jour, loin de sortir le pays de la crise, elles aggravent les injustices et la précarité, le chômage et le recul de droits humains.

Dans quelques semaines se tiendront des élections européennes.

C'est une bien belle responsabilité que nous assumerons pleinement.

Nous rêvons d'un véritable changement au profit de tous, un changement où les mots se transforment en actes.

Qui peut encore ignorer la situation réelle de la protection de l'enfance en France et en Europe ? De grands efforts restent à réaliser.

Pour une nouvelle Europe, une Europe qui protège, une Europe qui fait respecter de nouvelles règles, une Europe forte et solidaire.

Une Europe tournée vers son avenir au travers de sa jeunesse qui devrait être aidée dans ses moments difficiles. Les jeunes doivent pouvoir faire des projets de vie et de travail après avoir été préparés à leur vie adulte grâce à un respect de leurs droits durant leur enfance. La précarité qui les touche aggrave encore leur situation.

L'Europe dans sa mission d'acteur social devrait pouvoir aider chaque jeune, quel que soit son parcours, et, notamment, les jeunes issus de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE, anciennement DDASS) et les Mineurs.

L'actualité montre que des jeunes, sous la responsabilité des services départementaux, sont hébergés dans des hôtels sans aucun accompagnement humain, éducatif ou de santé. Outre ces lacunes, des cas de maltraitances ainsi que des abandons de suivis à 18 ans ont été relevés dans les structures d'accueil.

Aujourd'hui, une personne sans domicile fixe sur quatre est passée par l'ASE, et 70% des jeunes issus des services départementaux ne sont pas diplômés. Cette surreprésentation des personnes passées par l'ASE et leur carence de qualification montrent un désintérêt profond des services de l'État pour cette population. Ne serait-il pas du devoir de l'Europe d'offrir à chaque jeune, quel que soit son parcours, son histoire ou son passé, une équité devant l'avenir et une chance concrète de pouvoir s'épanouir dans sa vie d'adulte ?

Que faisons-nous aujourd'hui de « l'excès de pouvoir » que nous avons sur l'avenir de nos enfants ? Nous défendons l'idée d'un Observatoire européen de la Protection de l'Enfance et, en lien avec celui-ci, que soit étudié le parcours des enfants confiés. Ainsi l'impact des actions conduites en l'Europe serait mieux évalué. Il faudrait créer une commission chargée d'établir un état des lieux des dysfonctionnements, des carences de l'ASE ainsi que des pratiques judiciaires, du non-respect du contradictoire et le droit du procès égalitaire.

Initier des actions innovantes favorisant le partenariat local : coordonner les différents intervenants autour de l'enfant (ASE, santé, scolarité, associations,...). Développer une culture commune en élaborant un référentiel de bonnes pratiques. Avoir une réflexion sur l'évolution des pratiques.

Pour qu'un jour nous puissions les regarder dans les yeux!



Plus d'informations, nous contacter :

Courriel **contact@defendre-les-enfants.eu**Gaël COSTE-MEUNIER 06.13.55.19.55 (Tête de liste)

Morgane VINCENDET 06.61.68.20.12 (Communication)

Nos soutiens

L'aliénation parentale



Droits du parent et de l'enfant



















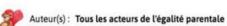




MISE À JOUR DE LA PÉTITION

ÉGALITÉ PARENTALE: 3 REVENDICATIONS POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS







Égalité Parentale : une liste pour Défendre les Enfants aux Européennes

Plusieurs représentants d'associations accompagnés de simples citoyens(ne)s se portent candidats aux élections européennes 2024 pour défendre les droits des enfants au niveau national et européen.



40.118 signatures

Laissez un commentaire! (facultatif)

🖋 Je signe

MesOpinions traite mes données à des fins de gestion de signatures et des commentaires. J'accepte également d'être informé(e) des actions citoyennes initiées via MesOpinions. Pour en savoir plus, sur ces traitements et sur

VOIR TOUTES LES SIGNATURES

En signant la pétition, j'accepte que

mes droits, je consulte les conditions

Saisissez votre email

MISE À JOUR DE LA PÉTITION

PLACEMENTS ABUSIFS PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE ET LA JUSTICE



Auteur(s): Association Communiquer Pour Vivre



Je signe

63.142 signatures

Saisissez votre email

VOIR TOUTES LES SIGNATURES

Une initiative importante pour les élections européennes

Je vous invite à prendre connaissance d'une liste Egalité Parentale, pour la défense des enfants aux élections européennes 2024.

Site internet de campagne :

http://www.defendre-les-enfants.fr

www.defendre-les-enfants.eu Les associations-et-collectifs-participants



Plus d'informations, nous contacter :

Courriel contact@defendre-les-enfants.eu

Gaël COSTE-MEUNIER 06.13.55.19.55 (Tête de liste) 06.61.68.20.12 (Communication) Morgane VINCENDET

06.61.94.11.46 (Présidente Mamies Papis Chagrin) Françoise LEPRINCE

Affiche



Liens & QR Code



www.defendre-les-enfants.eu #européennes2024 #DDPE2024

Site : <u>www.defendre-les-enfants.eu</u>

Groupe: facebook.com/groups/defendrelesenfants/
Tiktok: tiktok.com/@droitsduparentdelenfant
LinkedIn: linkedin.com/mycompany/defendre-les-enfants

X: <u>twitter.com/DefendreEnfants</u>
Instagram: <u>instagram.com/defendre les enfants/</u>
Youtube: <u>youtube.com/@Defendre-les-enfants2024</u>



Plus d'informations, nous contacter :

Courriel contact@defendre-les-enfants.eu

Gaël COSTE-MEUNIER 06.13.55.19.55 (Tête de liste)
Morgane VINCENDET 06.61.68.20.12 (Communication)